

## 1.2. Compte de résultat consolidé

<i>en euros</i>	Clôture	Ouverture
Chiffre d'affaires	158 292 861	165 095 383
Autres produits d'exploitation	8 224 619	1 502 388
Charges externes	- 96 269 131	- 100 285 281
Charges de personnel	- 47 268 751	- 45 283 413
Autres charges d'exploitation	- 454 803	- 583 139
Impôts et taxes	- 1 672 356	- 1 767 729
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	- 3 302 314	- 3 506 076
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>17 550 126</b>	<b>15 172 133</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>17 550 126</b>	<b>15 172 133</b>
Charges et produits financiers	- 1 722 901	- 1 839 469
Charges et produits exceptionnels	- 49 323	- 2 864 997
Impôt sur les bénéfices	- 4 200 826	- 4 181 454
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>11 577 075</b>	<b>6 286 212</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>11 577 075</b>	<b>6 286 212</b>
Intérêts minoritaires	- 4 071	- 54 723
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>11 573 004</b>	<b>6 231 489</b>
Résultat par action	0,1	0,1
Résultat dilué par action	0,1	0,1

**ALSTEF GROUP**

Société par actions simplifiée au capital de 84.141.957 euros  
Siège social : 104 boulevard de la Salle – 47760 Boigny-sur-Bionne  
RCS Orléans n°835 128 802

(la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
EN DATE DU 27 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 27 juin à 9h15,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle (l'« **Assemblée Générale** ») au siège social de la Société sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chacun des associés présents ou représentés, entrant en séance.

Monsieur Pierre MAROL, préside la séance en sa qualité de président de la Société (le « Président »).

La feuille de présence, arrêtée et certifiée exacte par le Président, permet de constater que l'Assemblée Générale réunissant le quorum requis par la loi, est légalement constituée et peut valablement délibérer.

Les sociétés COGEP AUDIT et KPMG S.A, Commissaires aux comptes titulaires régulièrement convoquées en date du 2 juin 2023, sont présentes.

Monsieur le Président dépose sur le bureau à la disposition des associés de l'Assemblée Générale :

- La copie des courriers de convocation de l'ensemble des associés de la Société ;
- La copie des lettres de convocation des Commissaires aux comptes ;
- La feuille de présence ;
- Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Les rapports de gestion du Président ;
- Le projet des résolutions ;
- Les documents comptables de la société prévus par la loi.

Le Président rappelle que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions légales relatives au droit de communication des associés, leur ont été envoyés ou ont été tenus à leur disposition au siège social, depuis le jour de la convocation à l'assemblée.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président indique que les associés ont été convoqués, dans les délais prévus par les Statuts, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Rapport de gestion du Président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Rapport de gestion du Président sur les comptes consolidés des exercices clos le 31 décembre 2022 ;
- Approbation des comptes consolidés des exercices clos le 31 décembre 2022 ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités liées aux comptes annuels et aux comptes consolidés ;
- Questions diverses.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Personne ne demande la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

\* \* \* \*

### **PREMIERE RESOLUTION**

*Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture (i) du rapport de gestion et (ii) du rapport de gestion et (ii) du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, statue sur l'approbation des comptes annuels arrêtés à cette date, qui se soldent par un bénéfice net de 2.176.833,48 €.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les Associés.***

### **DEUXIEME RESOLUTION**

*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022*

Sur proposition du Président, l'Assemblée Générale décide de procéder à l'affectation du résultat suivante :

**Origine :**

- Résultat de l'exercice : Bénéfice de ..... 2.176.833,48 €

**Affectation :**

- Réserve Légale : ..... 108.841,67 €

- Autres Réserves : ..... 2.067.991,81 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les Associés.***

### **TROISIEME RESOLUTION**

*Convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce*

L'Assemblée Générale, après entendu la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les Associés.***

### **QUATRIEME RESOLUTION**

*Approbation des comptes consolidés des exercices clos le 31 décembre 2022*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture (i) du rapport de gestion et (ii) du rapport du Commissaire aux comptes sur les exercices clos le 31 décembre 2022, statue sur l'approbation des comptes consolidés arrêtés à ces dates.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les Associés.***

### **CINQUIEME RÉOLUTION**

*Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités*

L'Assemblée Générale décide de conférer tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes des présentes résolutions.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité par les Associés.***

\* \* \* \*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les Associés.

DocuSigned by:  
*Pierre Marol*  
64AEF0B28F284B0...

---

**Le Président**  
*Pierre MAROL*

DocuSigned by:  
*Nicolas Breton*  
CE76B40E42F048C...

---

**Un Associé**  
*Nicolas BRETON*

DocuSigned by:  
*Antoine Emmanuelli*  
050AA29422BE49A...

---

**FFC**  
*Représentée par Antoine Emmanuelli*

DocuSigned by:  
*Jean-Luc THOMÉ*  
CE8FEB64865D45C...

---

**Un Associé**  
*Jean-Luc THOME*



**ALSTEF GROUP**  
Société par actions simplifiée  
Au capital social de 84.141.957 €  
Siège social : 104, Boulevard de la Salle  
45760 Boigny-sur-Bionne  
RCS d'Orléans n°835 128 802

(la « **Société** »)

**Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022**

**RAPPORT DU PRESIDENT**

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires

Nous vous présentons le rapport de gestion des comptes consolidés au 31 décembre 2022

Les comptes consolidés comprennent un bilan, un compte de résultat, un tableau de flux de trésorerie et une annexe.

**1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

La Société consolidante est Alstef Group SAS.

Les Sociétés Consolidées sont :

Unités	Ouverture - Méthode intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Clôture - Méthode intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
ALSTEF AUTOMATION	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
ALSTEF	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
ALSTEF CANADA	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
ALSTEF CROATIE	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
ALSTEF MEXICO	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
ALSTEF ROUMANIE	-	-	-	Globale	100,00	100,00
ALSTEF RUSSIE	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
ALSTEF TURQUIE	Globale	99,99	99,99	Globale	99,99	99,99
ALSTEF GROUP	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
BA ROBOTIC SYSTEM	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
BA SERVICES	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
BA SYSTEMES	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
GRUPE GLIDEPATH	Globale	95,20	95,20	Globale	98,80	98,80

Les filiales exclues du périmètre de consolidation sont Alstef MAROC et Alstef BRESIL, sociétés sans activité.

## 2. DONNEES FINANCIERES

### A. Analyse du compte de résultat :

➤ Le résultat net consolidé est composé de

Résultat net en K€	2022 12 mois	2021 12 mois
ALSTEF	(92)	(55)
ALSTEF Automation	8613	6851
ALSTEF Canada	754	546
ALSTEF Turquie	(23)	(72)
ALSTEF Russie	492	248
ALSTEF Croatie	90	50
ALSTEF Mexico	2415	485
ALSTEF Roumanie	-12	
ALSTEF Group	(36)	(782)
BA Robotic Systems Group	3	(3 162)
BA Systèmes	-1390	524
BA Healthcare	0	121
BA Services	423	391
GLIDEPATH	336	1086
<b>TOTAL RESULTAT NET</b>	<b>11 573</b>	<b>6 231</b>

➤ Le Chiffre d'affaires 2022 du groupe consolidé s'élève à 158.293 K€ après élimination des refacturations intra-groupe. Il se répartit de la façon suivante :

CA EN K€	2022 12 mois	2021 12 mois
ALSTEF Automation	73 585	54 839
ALSTEF Canada	13 320	6 487
ALSTEF Russie	12 039	2 599
ALSTEF Croatie	521	405
ALSTEF Mexico	20 932	46 476
BA Systèmes	17 860	21 960
BA Healthcare	0	2 333
BA Services	2 417	2 580
GLIDEPATH	17 619	27 416
<b>TOTAL CA</b>	<b>158 293</b>	<b>165 095</b>

➤ Les charges d'exploitation (en K€) se répartissent entre :

Charges en K€	2022 12 mois	2021 12 mois
Achat Matières Premières et Sous-Traitance	78 936	81 706
Autres Charges externes	17 788	19 164
Impôts et taxes	1 672	1 767
Rémunération du personnel	36 933	35 365
Charges sociales	10 336	9 918
Dotations aux Amortissements et Provisions	3 302	3 506
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>148 966</b>	<b>151 426</b>

➤ Les charges financières sont les suivantes :

CHARGES FINANCIERES EN K€	2022 12 mois	2021 12 mois
Intérêts d'emprunts	2 083	2 093
Pertes de change	838	228
Autres Charges Financières	69	331
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>2 990</b>	<b>2 652</b>

➤ Les produits financiers sont les suivants :

PRODUITS FINANCIERS EN K€	2022 12 mois	2021 12 mois
Intérêts sur placement	180	115
Gains de change	1 087	698
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 267</b>	<b>813</b>

## B. Analyse du bilan

➤ Les immobilisations incorporelles

« Pour rappel, Alstef YUL SEC a signé en septembre 2009 un contrat de 20 ans avec ADM (Aéroport de Montréal) pour l'exploitation et la maintenance de la salle à bagage du Terminal transfrontalier de l'aéroport de Montréal-Trudeau, moyennant l'achat d'un droit.

Ce droit est enregistré en actif immobilisé pour un montant brut de 43.904 K\$CAD, soit 30.438 K€, converti au taux de clôture 2022 et amorti selon l'échéancier de l'emprunt finançant ce droit. Les amortissements cumulés s'élèvent à 23.613 K\$CAD, soit 16.369 K€.

➤ La trésorerie

La contribution de chacune des sociétés à la trésorerie est la suivante :

Trésorerie en K€	2022	2021
ALSTEF	5 432	570
ALSTEF Automation	22 847	15 370
ALSTEF Canada	3 903	5 820
ALSTEF Turquie	98	114
ALSTEF Russie	1 075	5921
ALSTEF Croatie	323	187
ALSTEF Mexico	2 009	7 755
ALSTEF Roumanie	21	
ALSTEF Group	21 189	22 908
BA Robotic Systems Group	1 489	1 073
BA Systèmes	1 715	3 852
BA Services	641	1024
GLIDEPATH	3 783	4 025
<b>Trésorerie consolidée groupe</b>	<b>64 525</b>	<b>68 619</b>

➤ Les emprunts

Les emprunts par société sont :

en K€	31/12/2021	Nouveau	Remboursement	Ecart change	Variation de périmètre	31/12/2022
ALSTEF Automation	975		(409)			566
ALSTEF Canada	17 860	39	(1 875)	36		16 060
ALSTEF GROUP	43 334		(3 333)			40 001
BA Robotic Systems Group	119		(75)			44
BA Systèmes	1 110		(885)			225
BA Services	260		(25)			235
Intérêts Courus	364	368	(382)	1		351
<b>TOTAL</b>	<b>64 023</b>	<b>407</b>	<b>(6 984)</b>	<b>37</b>		<b>57 483</b>

### 3. L'ACTIVITE

#### A. Les effectifs

Au 31 décembre 2022, l'effectif est le suivant :

- Collaborateurs en CDI +CDD : 724
- Mandataires sociaux et collaborateurs en alternance : 30

<b>Headcount</b>			
<b>end of the month</b>	<b>Employees</b>	<b>Others</b>	<b>Total</b>
Alstef Automation	275	21	296
BA Systèmes	157	5	162
Glidepath NZ	100	1	101
Glidepath India	46	0	46
Alstef Canada	40	1	41
Glidepath Australia	26	0	26
Alstef Russie	22	0	22
Glidepath Peru	15	0	15
Alstef Croatie	10	0	10
Alstef Group	7	2	9
Alstef Mexico	22	0	22
Glidepath Chile	3	0	3
Alstef Romania	1		1
<b>TOTAL</b>	<b>724</b>	<b>30</b>	<b>754</b>

## B. Les commandes

Le montant des prises de commande de l'exercice s'établit à

COMMANDES EN K€	2022	2021
	12 mois	12 mois
Aéroportuaire	101 970	92 796
Intralogistique	67 048	40 388
Parcel	4 210	3 992
<b>TOTAL CA</b>	<b>173 229</b>	<b>137 176</b>

## C. Les activités en matière de Recherche et Développement

Dans le cadre des exercices 2022, les principaux projets de recherche et développement ont été les suivants :

- Exploitation et Maintenance 4.0
- Poursuite de la standardisation des règles fonctionnelles d'architecture de contrôle commande et programmes d'automatisme et schéma électriques associés
- Poursuite de la standardisation des logiciels de gestion informatique des magasins et de la manutention automatique pour l'activité logistique et aéroportuaire
- Amélioration des logiciels internes
- Développement de l'AGV Bagage Unitaire Rapide
- Développement de l'AGV Loadstar
- Développement du logiciel OPAL commun entre Alstef et BA SYSTEMES
- Poursuite du développement de la dépose bagage automatique

R&D	2022 12 mois	2021 12 mois
Dépenses de R&D	3 475	3 564
<b>TOTAL DEPENSES R&amp;D</b>	<b>3 475</b>	<b>3 564</b>

#### 4. EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES

Sur le prochain exercice 2023, nous escomptons réaliser un chiffre d'affaires consolidé de 187.241 K€. Nous prévoyons atteindre un EBITDA de 21.747 K€.

#### 5. ÉVENEMENT POSTERIEUR A LA DATE DE CLOTURE

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, le Groupe estime à ce jour que les conséquences opérationnelles et financières de cette crise ne sont pas significatives malgré l'exposition du groupe en Russie.

#### 6. PROPOSITION DE RESOLUTIONS

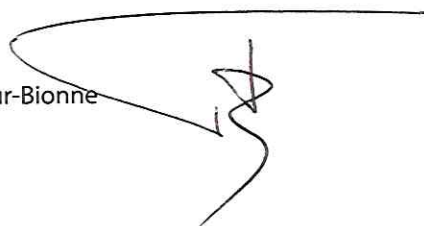
Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice écoulé, tels qu'ils vous sont présentés.

#### 7. ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Il est proposé de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les précisions complémentaires ou les explications que vous jugeriez utiles.

Fait à Boigny-sur-Bionne  
Le 27 juin 2023  
LE PRESIDENT





KPMG SA  
14 avenue des Droits de l'Homme  
ZAC du Champ Chardon  
45000 Orléans



COGEP AUDIT  
20 avenue des Droits de l'Homme  
BP 82949  
45029 Orléans cedex 1

# ALSTEF GROUP S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

ALSTEF GROUP S.A.S.

104 boulevard de la Salle 45760 BOIGNY-SUR-BIONNE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

COGEP AUDIT S.A.  
Société de commissariat aux comptes  
Siège social :  
20 avenue des Droits de l'Homme  
BP 82949  
45029 Orléans cedex 1  
SIREN 400 833 596 RCS Bourges



KPMG SA  
14 avenue des Droits de l'Homme  
ZAC du Champ Chardon  
45000 Orléans



COGEP AUDIT  
20 avenue des Droits de l'Homme  
BP 82949  
45029 Orléans cedex 1

## **ALSTEF GROUP S.A.S.**

104 boulevard de la Salle 45760 BOIGNY-SUR-BIONNE

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société ALSTEF GROUP S.A.S.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui a été confiée au cabinet COGEP AUDIT par les statuts et, en exécution de la mission qui a été confiée au cabinet KPMG S.A. par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ALSTEF GROUP S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les notes 2.1 « Faits majeurs », 2.4 « Méthodes et règles d'évaluation » et 4.1 « Ecarts d'acquisition » de l'annexe exposent les écarts d'acquisition figurant au bilan consolidé pour un montant net de 110,6 M€. La direction s'assure, à chaque clôture annuelle ou lors de l'apparition d'un indice de perte de valeur survenant entre deux clôtures, que la valeur recouvrable des écarts d'acquisition est supérieure à la valeur comptable. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société. Nous nous sommes assurés du caractère approprié des informations présentées dans l'annexe des comptes.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes

ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;



- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Orléans, le 20 juin 2023

KPMG SA

Alexis Cartier

Associé

Orléans, le 20 juin 2023

COGEP AUDIT

Signé électroniquement le 20/06/2023 par  
Manuel Greau

Manuel Gréau

Associé

## 1. ETATS FINANCIERS

## 1.1. Bilan Consolidé

en euros	Clôture		Ouverture	
	Valeur brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	
Capital souscrit non appelé			-	0
Immobilisations incorporelles	144 631 998	-18 880 049	125 751 950	127 513 641
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	110 563 938	0	110 563 938	111 079 892
Immobilisations corporelles	19 842 423	-12 007 136	7 835 287	7 607 892
Immobilisations financières	518 138	0	518 138	294 664
Titres mis en équivalence			-	0
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>164 992 559</b>	<b>-30 887 185</b>	<b>134 105 375</b>	<b>135 416 197</b>
Stocks et en-cours	16 733 706	-393 989	16 339 717	10 019 283
Clients et comptes rattachés	42 038 575	-155 761	41 882 814	35 197 952
Autres créances et comptes de régularisation	13 688 689		13 688 689	13 234 519
Valeurs mobilières de placement	11 850 153		11 850 153	13 091 309
Disponibilités	52 675 197		52 675 197	55 527 239
<b>Total Actif</b>	<b>301 978 879</b>	<b>-31 436 935</b>	<b>270 541 944</b>	<b>262 486 500</b>

en euros	Clôture	Ouverture
Capital	84 141 957	84 141 957
Primes liées au capital	570 400	570 400
<i>Ecart de réévaluation</i>	-	0
Réserves	28 280 318	22 101 649
Résultat de l'exercice	11 573 004	6 231 489
Autres	-	0
<b>Total capitaux propres</b>	<b>124 565 679</b>	<b>113 045 495</b>
Intérêts hors groupe	155 242	428 266
Autres fonds propres	-	0
Provisions	14 776 170	15 345 875
Emprunts et dettes financières	57 491 091	64 036 279
Fournisseurs et comptes rattachés	23 682 192	16 318 863
Autres dettes et comptes de régularisation	49 871 571	53 311 722
<b>Total Passif</b>	<b>270 541 944</b>	<b>262 486 500</b>

## 1.2. Compte de résultat consolidé

<i>en euros</i>	Clôture	Ouverture
Chiffre d'affaires	158 292 861	165 095 383
Autres produits d'exploitation	8 224 619	1 502 388
Charges externes	- 96 269 131	- 100 285 281
Charges de personnel	- 47 268 751	- 45 283 413
Autres charges d'exploitation	- 454 803	- 583 139
Impôts et taxes	- 1 672 356	- 1 767 729
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	- 3 302 314	- 3 506 076
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>17 550 126</b>	<b>15 172 133</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>17 550 126</b>	<b>15 172 133</b>
Charges et produits financiers	- 1 722 901	- 1 839 469
Charges et produits exceptionnels	- 49 323	- 2 864 997
Impôt sur les bénéfices	- 4 200 826	- 4 181 454
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>11 577 075</b>	<b>6 286 212</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>11 577 075</b>	<b>6 286 212</b>
Intérêts minoritaires	- 4 071	- 54 723
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>11 573 004</b>	<b>6 231 489</b>
Résultat par action	0,1	0,1
Résultat dilué par action	0,1	0,1

## 1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

	Clôture	Ouverture
Résultat net total des sociétés consolidées	11 577 075	6 286 212
Elimination des amortissements et provisions	3 054 268	4 340 637
Elimination de la variation des impôts différés	788 971	- 49 936
Elimination des plus ou moins values de cession	179 083	3 006 338
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	-	-
Autres produits et charges sans incidence trésorerie		
<b>Total marge brute d'autofinancement</b>	<b>15 599 396</b>	<b>13 583 252</b>
Dividendes reçus des mises en équivalence	-	-
Variation des stocks liée à l'activité	- 6 047 574	- 1 878 411
Variation des créances clients liées à l'activité	- 6 856 824	14 952 498
Variation des dettes fournisseurs liées à l'activité	1 478 020	- 7 522 952
<b>Flux net généré par (affecté à) l'activité</b>	<b>4 173 019</b>	<b>19 134 387</b>
Acquisition d'immobilisations	- 2 788 805	- 950 684
Cession d'immobilisations	21 564	8 754 107
Incidence des variations de périmètre	- 258 878	- 3 185 616
Variation nette des placements court terme	-	-
<b>Flux net provenant des (affecté aux) investissements</b>	<b>- 3 026 119</b>	<b>4 617 807</b>
Dividendes versés par la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires	-	-
Augmentations (réductions) de capital	-	-
Subventions d'investissements reçues	-	-
Emissions d'emprunts	39 293	112 000
Remboursements d'emprunts	- 6 616 122	- 6 576 668
Cession (acq.) nette actions propres	-	-
Variation nette des concours bancaires	-	-
<b>Flux net provenant du (affecté au) financement</b>	<b>- 6 576 829</b>	<b>- 6 464 668</b>
Incidence variation taux de change et chgt principes comptables	1 342 094	883 832
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 4 087 835</b>	<b>18 171 357</b>
Trésorerie d'ouverture	68 605 262	50 433 905
Trésorerie de clôture	64 517 427	68 605 262

## 1.4. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres		Total	Capitaux propres part du groupe
					Réserves de conversion groupe	Autres		
<b>Ouverture Exercice : 2021.12</b>	<b>84 141 957</b>	<b>570 400</b>	<b>13 049 879</b>	<b>8 717 548</b>	<b>- 305 028</b>	-	<b>- 305 028</b>	<b>106 174 755</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	8 717 548	- 8 717 548	-	-	-	- 0
Dividendes versés	-	-	- 0	-	-	-	-	- 0
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence des changements de méthode comptable	-	-	- 2 664	-	-	-	-	- 2 664
Ecarts de conversion	- 0	-	0	- 0	391 334	-	391 334	391 334
Résultat de la période	-	-	-	6 231 489	-	-	-	6 231 489
Autres mouvements	-	-	250 581	-	-	-	-	250 581
<b>Ouverture Exercice : 2022.12</b>	<b>84 141 957</b>	<b>570 400</b>	<b>22 015 343</b>	<b>6 231 489</b>	<b>86 306</b>	-	<b>86 306</b>	<b>113 045 495</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	-	6 231 489	- 6 231 489	-	-	-	0
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence des changements de méthode comptable	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	0	-	0	- 0	- 22 010	-	- 22 010	- 22 010
Résultat de la période	-	-	-	11 573 004	-	-	-	11 573 004
Autres mouvements	-	-	- 30 810	-	-	-	-	- 30 810
<b>Clôture Exercice : 2022.12</b>	<b>84 141 957</b>	<b>570 400</b>	<b>28 216 022</b>	<b>11 573 004</b>	<b>64 296</b>	-	<b>64 296</b>	<b>124 565 679</b>

## 2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'ÉVALUATION

### 2.1. Faits majeurs

#### ⇒ Entrées dans le périmètre de consolidation

La société ALSTEF ROUMANIE a été créée sur l'exercice 2022.

#### ⇒ Sorties du périmètre de consolidation

Néant.

#### ⇒ Autres

La société ALSTEF GROUP a augmenté sa prise de participation dans la société GLIDEPATH LIMITED, passant la participation à 98.80 % contre 95.20 % auparavant.

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes consolidés clos au 31 décembre 2022. Cette mesure d'urgence sanitaire a pris fin au 31 juillet 2022.

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, le Groupe estime à ce jour que les conséquences opérationnelles et financières de cette crise ne sont pas significatives malgré l'exposition du groupe en Russie. Les impacts sur les chaînes d'approvisionnement de l'activité sont en cours d'évaluation. Le Groupe ne peut à ce jour évaluer les conséquences directes et indirectes de la crise en Ukraine sur ses activités.

La société Alstef Brésil a été créée sur l'exercice, l'activité n'ayant cependant pas commencée et le capital n'ayant pas encore été libéré il a été décidé de ne pas consolider la société sur l'exercice 2022.

Compte tenu de la croissance de l'activité du groupe, celui-ci enregistre une variation défavorable de BFR. Cette variation défavorable entraîne le bris d'un covenant, celui du ratio de couverture du service de la dette. Le montant du contrat de prêt senior s'élève à 39,9M€ au 31 décembre 2022. Dans ces conditions les partenaires financiers pourraient exiger le remboursement de cette dette. En conséquence, la société a initié des discussions avec les partenaires financiers pour l'obtention d'un « waiver » et s'attend à une issue favorable compte tenu de la bonne activité du groupe et de la position de trésorerie à la clôture (64M€), y compris valeurs mobilières de placement.

ALSTEF GROUP a acquis en mars 2023 la société SNS aux Etats-Unis.

### 2.2. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe **ALSTEF GROUP** sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les nouvelles dispositions du règlement ANC 2020-01 sont appliquées.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité d'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices.

Aucune dérogation aux principes et prescriptions comptables n'est intervenue au cours de l'exercice.

## 2.3. Modalités de consolidation

### 2.3.1. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la société ALSTEF GROUP détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Les sociétés dans lesquelles la société ALSTEF GROUP détient une participation directe ou indirecte de 50 % au plus du capital, mais dont le contrôle est conjoint et non exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles la société ALSTEF GROUP détient une influence notable (participation directe ou indirecte comprise entre 20 % et 50 % du capital) sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

### 2.3.2. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les comptes annuels consolidés sont arrêtés à la date du 31 décembre 2022.

Toutes les entreprises entrant dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes à cette même date.

### 2.3.3. Informations permettant la comparabilité des comptes

Aucun mouvement de périmètre ne perturbe la comparabilité des comptes consolidés.

### 2.3.4. Retraitement des sociétés étrangères hors zone euro

#### ⇒ Conversion des comptes des filiales en devises

##### Filiale autonome

Le sous-groupe Alstef Canada et le sous-groupe GLIDEPATH sont considérés comme autonome vis à vis du groupe, de même que les filiales russe et croate.

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Le compte de résultat exprimé en devises est converti au cours moyen annuel.

Les différences de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres à la date de clôture.

##### Filiale non autonome

Les filiales Alstef Turquie, Alstef Roumanie et Alstef Mexico sont considérées comme non autonome vis à vis du Groupe. Il a été appliqué la méthode du cours historique pour la conversion de ses états financiers.

Le cours historique retenu est le cours du mois de création de la filiale ou est le cours du jour d'entrée dans le périmètre du groupe.

Les actifs et passifs identifiables sont convertis au cours de change en vigueur à cette date.

Postérieurement à cette date, les actifs et passifs non monétaires sont traduits au cours de change en vigueur le jour de la transaction et les actifs et passifs monétaires sont traduits au cours de clôture.

Au compte de résultat, les charges et produits se rapportant aux actifs et passifs non monétaires sont traduits au cours historique, les autres postes sont convertis au cours moyen annuel.

Les écarts de conversion résultant de cette méthode sont portés en résultat financier consolidé.

## ⇒ Ecarts de conversion

### Sur les capitaux propres et le résultat

Les écarts de conversion sur capitaux propres et sur le résultat liés aux filiales Alstef Turquie, Alstef Roumanie et Alstef Mexico, non autonome, se sont élevés sur l'exercice à 33 K€ (produits) pour la part groupe. Ils sont comptabilisés en résultat financier.

Les écarts de conversion sur capitaux propres et sur le résultat liés aux filiales autonomes s'élèvent à 64 K€ et figurent dans les capitaux propres groupe à la clôture.

### Sur les immobilisations

Les écarts de conversion constatés au titre de l'exercice sur les immobilisations de la société Alstef Turquie, Alstef Roumanie et de la société Alstef Mexico ne sont pas significatifs.

## 2.4. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

### ⇒ Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode de consolidation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### ⇒ Modalités de traitement des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans leur actif net évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés selon qu'ils sont positifs ou négatifs aux postes « Ecart d'acquisition actif » ou « écart d'acquisition passif ».

Conformément au règlement 2015-07 du 23 novembre 2015 de l'ANC, homologué par arrêté du 4 décembre 2015, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation.

Le test de dépréciation réalisé peut aboutir à la comptabilisation d'une dépréciation couvrant la différence entre la valeur actuelle et la valeur comptable. Toute dépréciation au vu de ce test est irréversible. La valeur actuelle est déterminée notamment sur la base de multiple appliqué à la rentabilité de la dernière année.

Les écarts d'acquisition, calculés à partir des capitaux propres consolidés au 1<sup>er</sup> mars 2018 de chaque tête de groupe, sont évalués à 66.2 M€ pour le sous-groupe ALSTEF et 10.1 M€ pour le sous-groupe BA RSG.

Un écart d'acquisition a été calculé au sein du sous-groupe GLIDEPATH pour un montant de 34 M€.

### ⇒ Ecart d'évaluation

Lors de la première consolidation des filiales du groupe, il est procédé dans le délai d'affectation légal à l'évaluation de l'ensemble des actifs et passifs identifiables. Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

Lorsque ces actifs sont estimés comme partie intégrante de l'activité, ils sont évalués net de fiscalité, dans le cas contraire ils sont comptabilisés en valeur brute, aucun impôt différé passif n'est alors reconnu.

Aucun écart d'évaluation n'est constaté.

### ⇒ Immobilisations incorporelles

Seules les immobilisations incorporelles à caractère identifiable ont été conservées.

En cas de détection d'un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé pouvant aboutir à la comptabilisation d'une dépréciation couvrant la différence entre la valeur actuelle et la valeur comptable.

Aucune dépréciation n'est comptabilisée à la clôture.

Les autres immobilisations incorporelles représentent le coût d'acquisition du droit d'utilisation du système à bagages du Terminal transfrontalier de l'aéroport de Montréal pour une valeur de 43 904 K\$. L'amortissement est calculé selon le même rythme que le remboursement en capital de l'emprunt qui a été souscrit pour acquérir ce droit.

### ⇒ Note sur les dépenses de recherche et de développement

Les dépenses de développement sont capitalisées quand les critères suivants sont remplis:

démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement,

capacité de l'immobilisation à générer des avantages économiques futurs probables,

évaluation fiable du coût de cet actif.

Ces frais de recherche et développement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans.

Une provision complémentaire pour dépréciation peut être constatée lorsque la comparaison de la valeur actuelle de l'actif et de sa valeur nette comptable conduit à constater un amoindrissement de la valeur de l'actif résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

### ⇒ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

✓ Construction :	20 à 25 ans
✓ matériels et outillages :	3 à 10 ans
✓ matériel de transport :	4 à 10 ans
✓ matériel info et mobilier de bureau :	3 à 10 ans

### ⇒ Contrats de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location financement dont la valeur d'origine est jugée significative, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

### ⇒ Contrats de crédit-bail adossés

Cette opération permet au groupe détenteur d'un bien en pleine propriété de le vendre à une société de leasing ou un établissement de crédit pour le reprendre immédiatement en location.

Le groupe devenu preneur va, par la suite, sous-louer le matériel à des clients utilisateurs dans des conditions qui sont souvent identiques à celles du contrat de crédit-bail dont il est bénéficiaire.

Ces opérations de crédit-bail adossé ne font l'objet d'aucun retraitement de consolidation.

#### ⇒ Participations, autres titres immobilisés non consolidés

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont inscrits à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les autres immobilisations financières concernent les dépôts et cautionnements pour 443 K€.

#### ⇒ Stock

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production. Une provision pour dépréciation des stocks est calculée en fonction du taux de rotation des articles.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production. Une provision pour dépréciation des stocks est calculée en fonction du taux de rotation des articles.

La dépréciation des stocks s'élève au 31 décembre 2022 à 394 K€.

#### Dépréciation des en-cours

- La méthode de dépréciation des en-cours est la suivante : si une perte est à prévoir, comptabilisation d'une provision quelle que soit la méthode de comptabilisation retenue.

- Dans le cadre de la méthode à l'avancement lorsque la valeur des en-cours ne couvre pas la perte à terminaison prévisible, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Au 31 décembre 2022, une provision pour perte à terminaison a été constituée à hauteur de 4 K€.

#### ⇒ Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La dépréciation des créances clients s'élève au 31 décembre 2022 à 156 K€.

#### ⇒ Opérations en devises

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour la contrevaletur au taux de change de fin d'exercice. Dans le cas où les créances font l'objet d'un couverture à terme, elles sont évaluées au cours fixé lors de la vente à terme.

#### ⇒ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement et créances assimilées sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché.

La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés par référence au dernier cours de bourse publié et pour les titres non cotés par référence à la valeur liquidative publiée ou à la valeur de réalisation estimée.

Les valeurs mobilières étrangères sont converties au taux de clôture du 31 décembre 2022.

### ⇒ Disponibilités

Les disponibilités incluent les liquidités et les dépôts à court terme pouvant être rendus immédiatement disponibles sous réserve des comptes bloqués.

### ⇒ Engagements de retraite et prestations assimilées

Les indemnités de départ en retraite figurent au passif dans la rubrique provision pour risques et charges pour un montant de 787 K€.

En l'absence d'un tel régime dans les pays étrangers, la provision ne concerne que la France.

La société a décidé d'externaliser une partie de la gestion de ces provisions IFC dans le cadre d'un contrat d'assurance. La partie couverte par le contrat d'externalisation s'élève à 553 K€.

### ⇒ Provisions pour risques et charges

Lorsque cela s'avère nécessaire une provision est comptabilisée.

La provision est évaluée selon le principe de la règle de prudence.

Le détail des provisions constituées est donné au paragraphe 4.9.

Provision pour achèvement de travaux et dépenses de garantie :

Ces provisions sont constituées lors du passage en résultat de chaque affaire. Elles sont chaque année complétées ou reprises en fonction de l'actualisation des dépenses restant à engager et des charges constatées dans l'exercice.

Le taux de provision pour garantie est déterminé en fonction d'une analyse statistique des dépenses réelles sur les affaires en garanties antérieures. Le taux dépend de la nature des fournitures et de la durée de la garantie.

### ⇒ Opérations à long terme

#### Méthode de facturation des contrats à long terme :

- Pour les affaires France de type marché privé : la facturation est faite à l'avancement selon les coûts
- Pour les affaires Export, la facturation est faite à l'avancement au moment des livraisons
- Pour les affaires de type marché public, la facturation est faite à l'avancement et basée sur des situations d'affaires signées par les clients

### ⇒ Emprunts bancaires

La ventilation des emprunts entre taux fixes et taux variables est donnée au paragraphe 4.8.

### ⇒ Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement représentent l'ensemble des subventions accordées au groupe dans le cadre du développement de son activité. Les subventions d'investissement autres que celles détenues par les entreprises acquises au jour de leur acquisition sont retraitées en produits constatés d'avance. Elles sont reprises au même rythme que les amortissements sur les immobilisations.

### ⇒ Impôts sur les bénéfices

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- ✓ de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- ✓ de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- ✓ si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ✓ ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Le groupe ALSTEF GROUP applique la méthode bilancielle avec application de la méthode du report variable selon laquelle les créances ou dettes d'impôt futur sont évaluées au dernier taux d'imposition connu, sans actualisation. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat des exercices sur lesquels ces modifications sont applicables.

Le taux d'impôt retenu est 25 % pour les sociétés situées en France.

Une intégration fiscale est pratiquée au sein du groupe :

- ✓ Société tête de groupe : SAS ALSTEF GROUP
- ✓ Société fille : SA Alstef Automation  
SAS Alstef  
SAS BA SYSTEMES  
SAS BA SERVICES  
SAS BA ROBOTICS

Les crédits d'impôt recherche ont été traités en consolidation comme des subventions d'exploitation. Ils sont présentés au compte de résultat en « autres produits ».

### ⇒ Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

### ⇒ Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

### ⇒ Opérations intragroupe

Les opérations réciproques réalisées entre les sociétés du périmètre sont neutralisées, tant au niveau du compte de résultat (charges et produits) que du bilan (créances et dettes).

## 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Unités	Ouverture - Méthode intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Clôture - Méthode intégration	Taux de contrôle	Taux d'intérêt
ALSTEF AUTOMATION	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
ALSTEF	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
ALSTEF CANADA	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
ALSTEF CROATIE	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
ALSTEF MEXICO	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
ALSTEF ROUMANIE	-	-	-	Globale	100,00	100,00
ALSTEF RUSSIE	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
ALSTEF TURQUIE	Globale	99,99	99,99	Globale	99,99	99,99
ALSTEF GROUP	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
BA ROBOTIC SYSTEM	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
BA SERVICES	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
BA SYSTEMES	Globale	100,00	100,00	Globale	100,00	100,00
GROUPE GLIDEPATH	Globale	95,20	95,20	Globale	98,80	98,80

Le détail des sociétés faisant partie du périmètre du Groupe ALSTEF GROUP est joint au paragraphe 8.5 de l'annexe.

⇒ **Sociétés non consolidées**

Les sociétés ALSTEF MAROC et ALSTEF BRÉSIL détenues à 100%, ont été exclues du périmètre de consolidation eu égard à leur absence d'activité et leur caractère non significatif.

⇒ **Cas des entités ad hoc**

Néant.

## 4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

## 4.1. Ecart d'acquisition

## ⇒ Ecart d'acquisition actifs

	Ouverture	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Autres variations de périmètre	Dotations de l'exercice	Ecart de conversion	Autres	Clôture
Ecart d'acquisition	111 079 892	-	-	- 62 307	-	- 453 648	-	110 563 938
Amt/dép. écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>111 079 892</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 62 307</b>	<b>-</b>	<b>- 453 648</b>	<b>-</b>	<b>110 563 938</b>

## ⇒ Ecart d'acquisition passifs

Néant.

## 4.2. Immobilisations incorporelles

	Ouverture	Aquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecart de conversion	Reclassement	Clôture
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Frais de recherche	291 769	-	-	-	-	-	291 769
Concessions, brevets & droits similaires	2 456 273	155 871	-	-	-	4 259	2 616 403
Immobilisations incorporelles en cours	4 259	15 147	-	-	-	- 4 259	15 147
Avances et acomptes s/immo. incorp.	-	744 734	-	-	- 37 980	-	706 753
Autres immobilisations incorporelles	30 537 396	-	- 14	-	- 99 394	-	30 437 988
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>33 289 697</b>	<b>915 752</b>	<b>- 14</b>	<b>-</b>	<b>- 137 375</b>	<b>-</b>	<b>34 068 060</b>
Amt/Dép. frais d'établissement	-	-	-	-	-	-	-
Amt/Dép. frais de rech.	- 237 135	-	-	- 54 634	-	-	- 291 769
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	- 1 988 581	-	-	- 230 233	-	-	- 2 218 814
Amt/Dép. autres immos incorp.	- 14 630 232	-	-	- 1 882 877	143 643	-	- 16 369 465
Dép. avances et acomptes s/immo. incorp.	-	-	-	-	-	-	-
<b>Amt/dép. immo. incorporelles</b>	<b>- 16 855 948</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 2 167 744</b>	<b>143 643</b>	<b>-</b>	<b>- 18 880 048</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>16 433 749</b>	<b>915 752</b>	<b>- 14</b>	<b>- 2 167 744</b>	<b>6 268</b>	<b>-</b>	<b>15 188 012</b>

## 4.3. Immobilisations corporelles

	Ouverture	Aquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecart de conversion	Reclassement	Clôture
Terrains	377 679	-	-	-	-	-	377 679
Constructions	5 185 760	42 970	-	-	-	-	5 228 730
Installations tech, matériel & outillage	1 764 466	443 415	- 12 701	-	- 5 719	-	2 189 462
Matériel informatique	1 169	4 385	-	-	31	-	5 585
Autres immobilisations corporelles	7 942 535	492 800	- 332 102	-	- 58 118	253 950	8 299 065
Terrains en crédit-bail	431 728	-	-	-	-	-	431 728
Constructions en crédit-bail	2 562 502	-	-	-	-	-	2 562 502
Immobilisations corporelles en cours	253 950	747 672	-	-	-	- 253 950	747 672
Avances et acomptes s/immo. corp.	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>18 519 790</b>	<b>1 731 243</b>	<b>- 344 802</b>		<b>- 63 807</b>	<b>-</b>	<b>19 842 423</b>
Amt/Dép. constructions	- 1 969 180	-	-	- 335 199	-	-	- 2 304 379
Amt/Dép. Matériel informatique	-	-	-	- 312	- 3	-	- 315
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	- 1 315 327	-	9 108	- 309 711	4 569	-	- 1 611 361
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	- 4 869 095	-	150 743	- 650 130	35 696	-	- 5 332 785
Amt/Dép. constructions en crédit-bail	- 2 562 502	-	-	-	-	-	- 2 562 502
Dépréciations des terrains en crédit-bail	- 195 794	-	-	-	-	-	- 195 794
<b>Amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>- 10 911 898</b>	<b>-</b>	<b>159 852</b>	<b>- 1 295 352</b>	<b>40 262</b>	<b>-</b>	<b>- 12 007 137</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>7 607 892</b>	<b>1 731 243</b>	<b>- 184 950</b>	<b>- 1 295 352</b>	<b>- 23 545</b>	<b>-</b>	<b>7 835 287</b>

## 4.4. Immobilisations financières

	Ouverture	Aquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Clôture
Titres de participation	7 780	67 816	-	-	-	- 25	75 571
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	286 885	165 968	- 15 683	-	5 398	-	442 568
<b>Immobilisations financières</b>	<b>294 664</b>	<b>233 784</b>	<b>- 15 683</b>	<b>-</b>	<b>5 398</b>	<b>- 25</b>	<b>518 138</b>
Dépréciations des titres	-	-	-	-	-	-	-
Dép. prêts, cautionnements et autres créances - non courant	-	-	-	-	-	-	-
<b>Dép. immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>294 664</b>	<b>233 784</b>	<b>- 15 683</b>	<b>-</b>	<b>5 398</b>	<b>- 25</b>	<b>518 138</b>

## 4.5. Amortissements et provisions

	<b>Clôture</b>	<b>Ouverture</b>
Dotations aux amort./dép.immo.	- 3 623 118	- 3 551 938
Dotations aux amort sur charges à répartir	- 171 429	- 171 429
Var. nette des dép. actif circulant	- 170 927	1 102 311
Var. nette des provisions	663 161	- 885 020
<b>Variations nettes des amort. et des dép.</b>	<b>- 3 302 314</b>	<b>- 3 506 076</b>

## 4.6. Stock

	<b>Clôture</b>			<b>Ouverture</b>		
	<b>Brut</b>	<b>Provision</b>	<b>Net</b>	<b>Brut</b>	<b>Provision</b>	<b>Net</b>
Liaison neutral. profits ig s/ stocks	-	-	-	-	-	-
Stocks mp, fournitures et aut. appro.	4 233 398	- 163 554	4 069 845	5 428 023	- 252 725	5 175 298
Stocks - en-cours de production	10 261 177	-	10 261 177	3 866 083	-	3 866 083
Stocks -pdts finis et intermédiaires	-	-	-	-	-	-
Stocks de marchandises	2 239 130	- 230 435	2 008 695	1 162 787	- 184 885	977 902
<b>Total</b>	<b>16 733 705</b>	<b>- 393 989</b>	<b>16 339 717</b>	<b>10 456 893</b>	<b>- 437 610</b>	<b>10 019 283</b>

## 4.7. Ventilation des créances par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	438 642	-	-	-	-	438 642
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	3 926	3 926	-	-	-	-
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)						
Clients et comptes rattachés	42 038 574	42 038 574	-	-	-	-
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	1 707 117	1 707 117	-	-	-	-
Créances sur personnel & org. sociaux	29 626	29 626	-	-	-	-
Créances fiscales - hors IS - courant	3 806 014	3 806 014	-	-	-	-
Créances fiscales - hors IS (CVAE)	-	-	-	-	-	-
Créances fiscales hors IS - non courant	-	-	-	-	-	-
Créances liées à l'intégration fiscale	-	-	-	-	-	-
Impôts différés - actif	1 063 076	1 063 076	-	-	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	5 181 988	5 181 988	-	-	-	-
Comptes courants Groupe actif - courant	45	45	-	-	-	-
Autres créances - courant	505 023	505 023	-	-	-	-
Autres créances - non courant	-	-	-	-	-	-
Frais d'émission d'emprunt - courant	606 487	606 487	-	-	-	-
Produits à recev. (Quote part rés. SNC)	-	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	789 314	789 314	-	-	-	-
Intérêts courus sur créances - courant	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>56 169 831</b>	<b>55 731 189</b>	-	-	-	<b>438 642</b>

## 4.8. Ventilation des dettes par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus
Emprunts obligataires - courant	16 038 762	1 866 938	1 993 152	2 127 901	2 127 901	7 922 870
Emprunts auprès établis. de crédit - courant *	40 859 025	3 919 739	3 507 999	3 351 200	30 017 876	62 211
Dépôts et cautionnement reçus	234 100	-	-	-	-	234 100
Intérêts courus sur emprunts - courant	351 280	351 280	-	-	-	-
Dettes fournisseurs	23 682 192	23 682 192	-	-	-	-
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	174 326	174 326	-	-	-	-
Clients - Avances et acomptes reçus	10 491 495	10 491 495	-	-	-	-
Clients - Avoirs et RRR	-	-	-	-	-	-
Dettes sociales - courant	9 497 657	9 497 657	-	-	-	-
Dettes sociales - non courant	-	-	-	-	-	-
Dettes provisionnées Participation des salariés	-	-	-	-	-	-
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)- courant	3 983 085	3 983 085	-	-	-	-
Dettes fiscales (hors IS) CVAE - courant	-	-	-	-	-	-
Dettes fiscales - non courant	-	-	-	-	-	-
Dettes liées à l'intégration fiscale	117 982	117 982	-	-	-	-
Impôts différés - passif	2 190 724	2 190 724	-	-	-	-
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	19 054	19 054	-	-	-	-
Dividendes à payer	45	45	-	-	-	-
Autres dettes - courant	2 846 720	2 846 720	-	-	-	-
Autres dettes - non courant	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion sur dettes et créances commerciales - passif	38 760	38 760	-	-	-	-
Instruments dérivés passifs - courant	-	-	-	-	-	-
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	31 519	31 519	-	-	-	-
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	20 480 202	20 480 202	-	-	-	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	2 994	2 994	-	-	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	4 929	4 929	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>131 044 853</b>	<b>79 699 643</b>	<b>5 501 151</b>	<b>5 479 101</b>	<b>32 145 777</b>	<b>8 219 181</b>

La ventilation des emprunts restant dus du groupe au 31 décembre 2022 est la suivante :

En K€	Solde à taux fixe	Solde à taux variable
Emprunts	859 K€	40 000 K€

Les dettes financières comprennent un emprunt obligataire de 32.3 M\$ : il s'agit d'obligation de série A échéant en 2029, remboursables par un versement semi-annuels de 2 096 K\$ incluant des intérêts au taux de 6.65%.

\*Compte tenu de l'issue favorable attendue des discussions avec les partenaires financiers, la société a maintenu l'échéancier initial de la dette senior d'un montant total de 39,9M€.

## 4.9. Provision pour risques et charges

	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Clôture
Provisions pour litiges - courant	26 159	135 000	- 26 480	-	322	-	135 000
Provisions pour garanties - non courant	4 717 165	3 835 549	- 2 370 783	-	11 942	-	6 193 873
Provisions pour pertes de change	32 731	2 185	- 32 731	-	-	-	2 185
Provisions pour pertes sur contrats - non courant	327 301	-	- 323 301	-	-	-	4 000
Autres provisions pour risques - non courant	9 060 550	251 159	- 1 821 403	-	- 2 152	-	7 488 153
<b>Provisions pour risques</b>	<b>14 163 905</b>	<b>4 223 893</b>	<b>- 4 574 698</b>	<b>-</b>	<b>10 111</b>	<b>-</b>	<b>13 823 212</b>
Provisions pour pensions et retraites - non courant	1 018 047	20 939	- 292 496	-	-	-	746 490
Provisions pour médailles du travail - courant	163 923	42 106	-	-	440	-	206 468
Provision pour remise en l'état du site - courant	-	-	-	-	-	-	-
<b>Provisions pour charges</b>	<b>1 181 970</b>	<b>63 045</b>	<b>- 292 496</b>	<b>-</b>	<b>440</b>	<b>-</b>	<b>952 958</b>

## 4.10. Impôts différés

## ⇒ Variation des impôts différés

	Ouverture	Variation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Impôts différés - actif	1 146 385	- 83 883	574	0	-	1 063 076
Impôts différés - passif	1 518 637	705 088	- 33 000	-	-	2 190 724
<b>Solde net d'impôt différé</b>	<b>- 372 252</b>	<b>- 788 971</b>	<b>33 575</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>- 1 127 648</b>
<b>Ventilation de l'impôt différé par nature</b>						
Données de liasse	- 1 407 545	- 498 144	33 575	-	-	- 1 872 114
Données de liasse - correction	-	-	-	-	-	-
Retraitement local - ID	-	-	-	-	-	-
ID / différences temporaires	774 333	- 54 733	-	0	-	719 599
ID / Autres retraitements.	526 615	-	-	-	-	526 615
ID / Autres retraitements (automatique)	-	-	-	-	-	-
ID / Elimination des dép. et prov. internes	-	-	-	-	-	-
ID / Elimination des résultats internes	23 869	- 23 869	-	-	-	-
Activation de reports déficitaires	134 116	- 134 116	-	-	-	-
Limitation des impôts différés	-	-	-	-	-	-
Impôts différés sur participations consolidées	-	-	-	-	-	-
ID sur écart d'évaluation 100%	-	-	-	-	-	-
ID/ autres retraitements IFRS	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitements frais Recherche & Développement	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation provisions réglementées	- 364 655	- 78 109	-	-	-	- 442 765
ID / Reclassement des subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
ID / Annul. des écarts de conv. & prov. de change	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitement des engagements de retraite	-	-	-	-	-	-
ID / Annulation du résultat sur changements comptables	-	-	-	-	-	-
ID / Retraitement du crédit-bail locataire	- 58 984	-	-	-	-	- 58 984
ID/ Retraitement des instruments financiers hybrides	-	-	-	-	-	-
ID/ Retrait. paiements en actions	-	-	-	-	-	-
ID/ Retrait. juste valeur instrum. financiers	-	-	-	-	-	-
<b>Solde net d'impôt différé par nature</b>	<b>- 372 252</b>	<b>- 788 971</b>	<b>33 575</b>	<b>0</b>	<b>-</b>	<b>- 1 127 648</b>

## ⇒ Preuve d'impôt

Preuve d'impôt (en K€)	N	N-1
Résultat consolidé avant impôt	15 778	10 468
Charge théorique de l'impôt	3 945	2 774
Impact de l'imposition permanente	260	1 233
Divers retraitements	0	235
Crédits d'impôts	-4	-61
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>4 201</b>	<b>4 181</b>

## 4.11. Emprunts et dettes financières

	Ouverture	Augmentation	Remboursement	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres	Clôture
Emprunts obligataires - courant	17 845 561	-	- 1 842 690	35 890	-	-	16 038 762
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	45 553 396	39 293	- 4 734 080	417	-	-	40 859 025
Dépôts et cautionnement reçus	259 577	-	- 25 477	-	-	-	234 100
Intérêts courus sur emprunts - courant	364 459	367 998	- 381 873	696	-	-	351 280
<b>Dettes financières MLT</b>	<b>64 022 993</b>	<b>407 291</b>	<b>- 6 984 120</b>	<b>37 003</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>57 483 167</b>
Dont location-financement	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires (dettes)							
Concours bancaires (trésorerie passive)	8 634	-	- 5 604	- 35	-	-	2 994
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	4 652	277	-	-	-	-	4 929
<b>Dettes financières CT</b>	<b>13 286</b>	<b>277</b>	<b>- 5 604</b>	<b>- 35</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7 923</b>
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>64 036 279</b>	<b>407 568</b>	<b>- 6 989 724</b>	<b>36 968</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>57 491 091</b>

#### 4.12. Valeurs mobilières de placement

En K€	Clôture	Ouverture
Valeur brute	11 850	13 091
Dépréciation		
<b>Valeur nette</b>	<b>11 850</b>	<b>13 091</b>
<b>Valeur de marché</b>	<b>11 850</b>	<b>13 091</b>

#### 4.13. Capitaux propres

Le capital social se compose de 84 141 957 actions ordinaires de 1 € au 31 décembre 2022.

## 5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

## 5.1. Chiffre d'affaires

	<b>Clôture</b>	<b>Ouverture</b>
Production vendue de biens	83 903 015	85 939 813
Production vendue de services	58 857 043	71 010 610
Ventes de marchandises	15 639 525	8 211 960
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	-106 722	-67 000
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>158 292 861</b>	<b>165 095 383</b>

## 5.2. Détail des autres produits et charges d'exploitation

	<b>Clôture</b>	<b>Ouverture</b>
Autres produits	171 345	330 094
Production stockée	6 395 094	291 160
Subventions d'exploitation	565 745	459 617
Production immobilisée	654 433	4 408
Transferts de charges d'exploitation	438 002	417 109
<b>Total Autres produits d'exploitation</b>	<b>8 224 619</b>	<b>1 502 388</b>
Autres charges	- 454 801	- 583 139
Pertes de change sur dettes et créances commerciales - Non réalisées	-	-
<b>Total Autres charges d'exploitation</b>	<b>- 454 802</b>	<b>- 583 139</b>

## 5.3. Détail des charges externes

	Clôture	Ouverture
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	- 28 385 813	- 26 779 704
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	38 825	961 041
Variation stocks de marchandises	1 067 326	179 451
Achat d'études	- 10 857 984	- 6 841 532
Autres achats	- 30 096 340	- 27 586 449
Achats non stockés de matières et fournitures	- 993 705	- 621 381
Achats de marchandises	- 9 708 066	- 21 017 877
Sous-traitance générale	- 708 941	- 954 093
Redevances de crédit-bail	- 1 103 198	- 1 334 624
Locations et charges locatives	- 2 747 331	- 2 595 064
Entretiens et réparations	- 1 440 938	- 1 364 922
Primes d'assurance	- 902 686	- 703 398
Etudes et recherches	- 48 529	- 29 028
Divers	- 29 467	- 36 549
Personnel mis à disposition	- 1 170 877	- 443 769
Personnel extérieur à l'entreprise	-	-
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	- 1 874 497	- 5 042 229
Publicités	- 459 555	- 396 581
Transports	- 1 885 775	- 1 312 596
Déplacements, missions	- 3 624 743	- 2 699 864
Frais postaux	- 378 281	- 379 119
Services bancaires	- 398 573	- 584 497
Services bancaires et assimilés	-	-
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	-	-
Autres charges externes	- 559 983	- 702 497
<b>Total Charges externes</b>	<b>- 96 269 132</b>	<b>- 100 285 280</b>

## 5.4. Détail des charges de personnel

	Clôture	Ouverture
Rémunérations du personnel	- 34 320 793	- 32 498 734
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	- 10 335 611	- 9 918 341
Autres charges de personnel (dont intéressement)	- 463 451	- 506 638
Participation des salariés	- 2 148 895	- 2 359 701
<b>Total Charges de personnel</b>	<b>- 47 268 750</b>	<b>- 45 283 413</b>

## 5.5. Variation nette des amortissements et dépréciations

	Clôture	Ouverture
Rep. dép. des stocks MP et marchandises	22 077	26 588
Dot./Prov. engagements de retraite	- 21 305	- 25 353
Rep./Prov. engagements de retraite	-	-
Dot./Amt. & dép. immo. incorporelles	- 2 167 744	- 1 983 649
Dot./Amt. & dép. immo. corporelles	- 1 455 375	- 1 568 289
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir	- 171 429	- 171 429
Dot. aux prov. d'exploitation	- 4 220 537	- 4 048 664
Dot./dép. des stocks MP et marchandises	- 62 721	- 1 503
Dot./dép. des stocks en-cours et produits finis	-	-
Dot./dép. des actifs circulants	-	-
Rep./dép. des stocks en-cours et produits finis	-	-
Rep./provisions d'exploitation	4 905 003	3 188 997
Rep./dép. des créances (actif circulant)	- 130 283	1 077 226
Rep./Amt. & dép. immo. corporelles	-	-
<b>Total Dotations et reprises amort. &amp; prov. d'exploitation</b>	<b>- 3 302 314</b>	<b>- 3 506 076</b>

## 5.6. Détail du résultat financier

	<b>Clôture</b>	<b>Ouverture</b>
Revenus des équivalents de trésorerie	-	-
Charges d'intérêts sur emprunt	- 2 083 289	- 2 093 045
Liaison élim. intercos résultat - fin.	-	-
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	- 838 469	- 228 453
Pertes de change sur autres dettes et créances - Non réalisées	-	-
Autres charges financières	- 66 808	- 297 810
Dot. aux prov. financières	- 2 185	- 32 731
Dot./dép des actifs financiers	-	-
Dividendes	90	-
Dividendes - Rubrique d'élimination	-	-
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie	766	-
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés	1 054 028	403 014
Gains de change sur autres dettes et créances - Non réalisés	-	-
Prod. nets/ cession VMP (hors équiv. de trésorerie)	33 367	10 770
Variation de juste valeur (produit)	-	-
Autres produits financiers	146 869	103 750
Produits de fusion		
Rep./ provisions financières	32 731	295 037
Rep./dép. des actifs financiers	-	-
<b>Total Résultat financier</b>	<b>- 1 722 901</b>	<b>- 1 839 469</b>

## 5.7. Résultat exceptionnel

	Clôture	Ouverture
Subv. invest. virées au résult. de l'ex.	-	-
VNC des titres conso cédés	-	- 11 406 008
Produits de cession de titres (conso.)	-	-
Charges excep. s/ exercices antérieurs	-	- 295 029
VNC des immo. incorp. cédées	-	-
VNC des immo. corp. cédées	-	- 3 338
VNC d'autres éléments d'actif cédés	-	-
Autres charges exceptionnelles	- 243 590	- 58 723
Dotations aux provisions réglementées	1	-
Dot. aux prov. exceptionnelles	- 43 903	-
Dot. excep. dép. immo. (impairment)	-	-
Produits excep. s/ exercices antérieurs	4 664	2 869
Produits de cession d'immo. incorp.	-	300 000
Produits de cession d'immo. corp.	5 881	9 087
Autres produits exceptionnels	251 232	140 824
Autres reprises exceptionnelles	-	45 348
Rep. sur provisions réglementées	-	- 1
VNC des titres cédés	- 23 608	- 26
Produits de cession de titres	-	8 400 000
<b>Total Résultat exceptionnel</b>	<b>- 49 323</b>	<b>- 2 864 997</b>

## 5.8. Impôt sur les bénéfices

	Clôture	Ouverture
Impôts différés	- 704 157	- 190 139
Impôt exigible	- 3 496 669	- 3 991 316
<b>Total Impôts sur les bénéfices</b>	<b>- 4 200 826</b>	<b>- 4 181 454</b>

## 6. HONORAIRE DES CAC

Le montant des honoraires de commissaires aux comptes s'élève à 271 K€ pour le groupe ALSTEF GROUP.

## 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

## 7.1. Engagements reçus

	Clôture	Ouverture
Effets escomptés non échus (reçus)	-	-
Avals et cautions (reçus)	-	-
Crédit bail mobilier (reçus)	-	-
Crédit bail immobilier (reçus)	-	-
Hypothèques et nantissements (reçus)	-	-
Achats à terme de devises (reçus)	-	-
Clause de retour à meilleure fortune (reçus)	-	-
Autres engagements reçus	-	-
<b>Engagements reçus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 7.2. Engagements donnés

	Clôture	Ouverture
Effets escomptés non échus (donnés)	-	-
Avals et cautions (donnés)	21 828 793	41 743 866
Indemnités de départ en retraite - non courant	-	-
Indemnités de départ en retraite - courant	-	-
Crédit bail mobilier (donnés)	-	-
Crédit bail immobilier (donnés)	-	-
Hypothèques & nantissements (donnés)	-	-
Achats à terme de devises (donnés)	-	-
Clause de retour à meilleure fortune (donnés)	-	-
Créances à l'exportation mobilisées	-	-
Créances professionnelles cédées	-	-
Autres engagements donnés	-	-
Indemnités de départ en retraite - courant	-	-
<b>Engagements donnés</b>	<b>21 828 793</b>	<b>41 743 866</b>

Loyers restant à courir sur crédit-bail : 2 242 K€ dont 1 558 K€ en co-locataires.

## 8. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

### 8.1. Effectif moyen

	Clôture	Ouverture
Salariés	754	734
<b>Effectif</b>	<b>754</b>	<b>734</b>

### 8.2. Informations sectorielles

CA par activité (en %)	N	N-1
Aéroportuaire	68,0%	45,4%
Logistique	30,4%	50,5%
Matériel médical		1,4%
Colis	1,5%	3,0%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

CA par zone géographique (en K€)	N	N-1
France (métropole)	70 548	70 363
Export (y compris Dom-Tom)	87 754	94 569
<b>TOTAL</b>	<b>158 302</b>	<b>164 932</b>

### 8.3. Informations concernant les dirigeants

Pour des raisons de confidentialité, la rémunération allouée aux dirigeants à raison de leurs fonctions dans les entreprises contrôlées ne sera pas communiquée dans cette annexe.

Aucun engagement en matière de pension et indemnités assimilées n'est attribué aux membres et anciens membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

Aucune avance ou crédit n'est accordé aux membres des organes susvisés par l'entreprise consolidante et par les entreprises placées sous son contrôle.

## 8.4. Périmètre de consolidation

<b>SOCIETES</b>	<b>PAYS</b>	<b>% de contrôle</b>	<b>% d'intérêt N</b>	<b>% d'intérêt N-I</b>
<b><u>SOCIETE MERE</u></b>				
- ALSTEF GROUP	France	100	100	100
<b><u>SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION GLOBALE</u></b>				
<u>Palier ALSTEF :</u>				
- ALSTEF SAS (tête de groupe)	France	100	100	100
- ALSTEF AUTOMATION	France	99.99	99.99	99.99
- ALSTEF TURQUIE	Turquie	99.99	99.99	99.99
- ALSTEF CANADA INC	Canada	100	100	100
- ALSTEF RUSSIE	Russie	100	100	100
- ALSTEF CROATIE	Croatie	100	100	100
- ALSTEF MEXICO	Mexique	100	100	100
- ALSTEF ROUMANIE	Roumanie	100	100	-
<u>Palier BA ROBOTIC SYSTEMS GROUP (BARSG)</u>				
- BARSG (tête de groupe)	France	100	100	100
- BA SYSTEMES	France	100	100	100
- BA SERVICES	France	100	100	100
<u>Palier GLIDEPATH</u>				
- GLIDEPATH HOLDING LIMITED (tête de groupe)	Nouvelle-Zélande	98.80	98.80	95.20
- GLIDEPATH LIMITED NEW-ZEALAND	Nouvelle-Zélande	98.80	98.80	95.20
- GLIDEPATH AUSTRALIA	Australie	98.80	98.80	95.20
- GLIDEPATH INDIA	Inde	98.80	98.80	95.20
- GLIDEPATH CHILE	Chili	98.80	98.80	95.20
- GLIDEPATH PERU	Pérou	98.80	98.80	95.20

- GLIDEPATH SOUTH AFRICA	Afrique du Sud	98.80	98.80	95.20
- GLIDEPATH USA	USA	98.80	98.80	95.20

## 2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'ÉVALUATION

### 2.1. Faits majeurs

#### ⇒ Entrées dans le périmètre de consolidation

La société ALSTEF ROUMANIE a été créée sur l'exercice 2022.

#### ⇒ Sorties du périmètre de consolidation

Néant.

#### ⇒ Autres

La société ALSTEF GROUP a augmenté sa prise de participation dans la société GLIDEPATH LIMITED, passant la participation à 98.80 % contre 95.20 % auparavant.

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes consolidés clos au 31 décembre 2022. Cette mesure d'urgence sanitaire a pris fin au 31 juillet 2022.

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, le Groupe estime à ce jour que les conséquences opérationnelles et financières de cette crise ne sont pas significatives malgré l'exposition du groupe en Russie. Les impacts sur les chaînes d'approvisionnement de l'activité sont en cours d'évaluation. Le Groupe ne peut à ce jour évaluer les conséquences directes et indirectes de la crise en Ukraine sur ses activités.

La société Alstef Brésil a été créée sur l'exercice, l'activité n'ayant cependant pas commencée et le capital n'ayant pas encore été libéré il a été décidé de ne pas consolider la société sur l'exercice 2022.

Compte tenu de la croissance de l'activité du groupe, celui-ci enregistre une variation défavorable de BFR. Cette variation défavorable entraîne le bris d'un covenant, celui du ratio de couverture du service de la dette. Le montant du contrat de prêt senior s'élève à 39,9M€ au 31 décembre 2022. Dans ces conditions les partenaires financiers pourraient exiger le remboursement de cette dette. En conséquence, la société a initié des discussions avec les partenaires financiers pour l'obtention d'un « waiver » et s'attend à une issue favorable compte tenu de la bonne activité du groupe et de la position de trésorerie à la clôture (64M€), y compris valeurs mobilières de placement.

ALSTEF GROUP a acquis en mars 2023 la société SNS aux Etats-Unis.

### 2.2. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe **ALSTEF GROUP** sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les nouvelles dispositions du règlement ANC 2020-01 sont appliquées.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité d'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices.

Aucune dérogation aux principes et prescriptions comptables n'est intervenue au cours de l'exercice.

## 2.3. Modalités de consolidation

### 2.3.1. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la société ALSTEF GROUP détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Les sociétés dans lesquelles la société ALSTEF GROUP détient une participation directe ou indirecte de 50 % au plus du capital, mais dont le contrôle est conjoint et non exclusif, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles la société ALSTEF GROUP détient une influence notable (participation directe ou indirecte comprise entre 20 % et 50 % du capital) sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

### 2.3.2. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les comptes annuels consolidés sont arrêtés à la date du 31 décembre 2022.

Toutes les entreprises entrant dans le périmètre de consolidation clôturent leurs comptes à cette même date.

### 2.3.3. Informations permettant la comparabilité des comptes

Aucun mouvement de périmètre ne perturbe la comparabilité des comptes consolidés.

### 2.3.4. Retraitement des sociétés étrangères hors zone euro

#### ⇒ Conversion des comptes des filiales en devises

##### Filiale autonome

Le sous-groupe Alstef Canada et le sous-groupe GLIDEPATH sont considérés comme autonome vis à vis du groupe, de même que les filiales russe et croate.

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Le compte de résultat exprimé en devises est converti au cours moyen annuel.

Les différences de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres à la date de clôture.

##### Filiale non autonome

Les filiales Alstef Turquie, Alstef Roumanie et Alstef Mexico sont considérées comme non autonome vis à vis du Groupe. Il a été appliqué la méthode du cours historique pour la conversion de ses états financiers.

Le cours historique retenu est le cours du mois de création de la filiale ou est le cours du jour d'entrée dans le périmètre du groupe.

Les actifs et passifs identifiables sont convertis au cours de change en vigueur à cette date.

Postérieurement à cette date, les actifs et passifs non monétaires sont traduits au cours de change en vigueur le jour de la transaction et les actifs et passifs monétaires sont traduits au cours de clôture.

Au compte de résultat, les charges et produits se rapportant aux actifs et passifs non monétaires sont traduits au cours historique, les autres postes sont convertis au cours moyen annuel.

Les écarts de conversion résultant de cette méthode sont portés en résultat financier consolidé.

## ⇒ Ecart de conversion

### Sur les capitaux propres et le résultat

Les écarts de conversion sur capitaux propres et sur le résultat liés aux filiales Alstef Turquie, Alstef Roumanie et Alstef Mexico, non autonome, se sont élevés sur l'exercice à 33 K€ (produits) pour la part groupe. Ils sont comptabilisés en résultat financier.

Les écarts de conversion sur capitaux propres et sur le résultat liés aux filiales autonomes s'élèvent à 64 K€ et figurent dans les capitaux propres groupe à la clôture.

### Sur les immobilisations

Les écarts de conversion constatés au titre de l'exercice sur les immobilisations de la société Alstef Turquie, Alstef Roumanie et de la société Alstef Mexico ne sont pas significatifs.

## 2.4. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

### ⇒ Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode de consolidation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### ⇒ Modalités de traitement des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans leur actif net évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés selon qu'ils sont positifs ou négatifs aux postes « Ecart d'acquisition actif » ou « écart d'acquisition passif ».

Conformément au règlement 2015-07 du 23 novembre 2015 de l'ANC, homologué par arrêté du 4 décembre 2015, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation.

Le test de dépréciation réalisé peut aboutir à la comptabilisation d'une dépréciation couvrant la différence entre la valeur actuelle et la valeur comptable. Toute dépréciation au vu de ce test est irréversible. La valeur actuelle est déterminée notamment sur la base de multiple appliqué à la rentabilité de la dernière année.

Les écarts d'acquisition, calculés à partir des capitaux propres consolidés au 1<sup>er</sup> mars 2018 de chaque tête de groupe, sont évalués à 66.2 M€ pour le sous-groupe ALSTEF et 10.1 M€ pour le sous-groupe BA RSG.

Un écart d'acquisition a été calculé au sein du sous-groupe GLIDEPATH pour un montant de 34 M€.

### ⇒ Ecart d'évaluation

Lors de la première consolidation des filiales du groupe, il est procédé dans le délai d'affectation légal à l'évaluation de l'ensemble des actifs et passifs identifiables. Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

Lorsque ces actifs sont estimés comme partie intégrante de l'activité, ils sont évalués net de fiscalité, dans le cas contraire ils sont comptabilisés en valeur brute, aucun impôt différé passif n'est alors reconnu.

Aucun écart d'évaluation n'est constaté.

### ⇒ Immobilisations incorporelles

Seules les immobilisations incorporelles à caractère identifiable ont été conservées.

En cas de détection d'un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé pouvant aboutir à la comptabilisation d'une dépréciation couvrant la différence entre la valeur actuelle et la valeur comptable.

Aucune dépréciation n'est comptabilisée à la clôture.

Les autres immobilisations incorporelles représentent le coût d'acquisition du droit d'utilisation du système à bagages du Terminal transfrontalier de l'aéroport de Montréal pour une valeur de 43 904 K\$. L'amortissement est calculé selon le même rythme que le remboursement en capital de l'emprunt qui a été souscrit pour acquérir ce droit.

### ⇒ Note sur les dépenses de recherche et de développement

Les dépenses de développement sont capitalisées quand les critères suivants sont remplis:

démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement,

capacité de l'immobilisation à générer des avantages économiques futurs probables,

évaluation fiable du coût de cet actif.

Ces frais de recherche et développement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans.

Une provision complémentaire pour dépréciation peut être constatée lorsque la comparaison de la valeur actuelle de l'actif et de sa valeur nette comptable conduit à constater un amoindrissement de la valeur de l'actif résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

### ⇒ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

✓ Construction :	20 à 25 ans
✓ matériels et outillages :	3 à 10 ans
✓ matériel de transport :	4 à 10 ans
✓ matériel info et mobilier de bureau :	3 à 10 ans

### ⇒ Contrats de location-financement

Les opérations réalisées au moyen d'un contrat de location financement dont la valeur d'origine est jugée significative, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

### ⇒ Contrats de crédit-bail adossés

Cette opération permet au groupe détenteur d'un bien en pleine propriété de le vendre à une société de leasing ou un établissement de crédit pour le reprendre immédiatement en location.

Le groupe devenu preneur va, par la suite, sous-louer le matériel à des clients utilisateurs dans des conditions qui sont souvent identiques à celles du contrat de crédit-bail dont il est bénéficiaire.

Ces opérations de crédit-bail adossé ne font l'objet d'aucun retraitement de consolidation.

#### ⇒ Participations, autres titres immobilisés non consolidés

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont inscrits à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les autres immobilisations financières concernent les dépôts et cautionnements pour 443 K€.

#### ⇒ Stock

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production. Une provision pour dépréciation des stocks est calculée en fonction du taux de rotation des articles.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production. Une provision pour dépréciation des stocks est calculée en fonction du taux de rotation des articles.

La dépréciation des stocks s'élève au 31 décembre 2022 à 394 K€.

#### Dépréciation des en-cours

- La méthode de dépréciation des en-cours est la suivante : si une perte est à prévoir, comptabilisation d'une provision quelle que soit la méthode de comptabilisation retenue.

- Dans le cadre de la méthode à l'avancement lorsque la valeur des en-cours ne couvre pas la perte à terminaison prévisible, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée. Au 31 décembre 2022, une provision pour perte à terminaison a été constituée à hauteur de 4 K€.

#### ⇒ Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La dépréciation des créances clients s'élève au 31 décembre 2022 à 156 K€.

#### ⇒ Opérations en devises

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour la contrevaletur au taux de change de fin d'exercice. Dans le cas où les créances font l'objet d'un couverture à terme, elles sont évaluées au cours fixé lors de la vente à terme.

#### ⇒ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement et créances assimilées sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché.

La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés par référence au dernier cours de bourse publié et pour les titres non cotés par référence à la valeur liquidative publiée ou à la valeur de réalisation estimée.

Les valeurs mobilières étrangères sont converties au taux de clôture du 31 décembre 2022.

### ⇒ Disponibilités

Les disponibilités incluent les liquidités et les dépôts à court terme pouvant être rendus immédiatement disponibles sous réserve des comptes bloqués.

### ⇒ Engagements de retraite et prestations assimilées

Les indemnités de départ en retraite figurent au passif dans la rubrique provision pour risques et charges pour un montant de 787 K€.

En l'absence d'un tel régime dans les pays étrangers, la provision ne concerne que la France.

La société a décidé d'externaliser une partie de la gestion de ces provisions IFC dans le cadre d'un contrat d'assurance. La partie couverte par le contrat d'externalisation s'élève à 553 K€.

### ⇒ Provisions pour risques et charges

Lorsque cela s'avère nécessaire une provision est comptabilisée.

La provision est évaluée selon le principe de la règle de prudence.

Le détail des provisions constituées est donné au paragraphe 4.9.

Provision pour achèvement de travaux et dépenses de garantie :

Ces provisions sont constituées lors du passage en résultat de chaque affaire. Elles sont chaque année complétées ou reprises en fonction de l'actualisation des dépenses restant à engager et des charges constatées dans l'exercice.

Le taux de provision pour garantie est déterminé en fonction d'une analyse statistique des dépenses réelles sur les affaires en garanties antérieures. Le taux dépend de la nature des fournitures et de la durée de la garantie.

### ⇒ Opérations à long terme

#### Méthode de facturation des contrats à long terme :

- Pour les affaires France de type marché privé : la facturation est faite à l'avancement selon les coûts
- Pour les affaires Export, la facturation est faite à l'avancement au moment des livraisons
- Pour les affaires de type marché public, la facturation est faite à l'avancement et basée sur des situations d'affaires signées par les clients

### ⇒ Emprunts bancaires

La ventilation des emprunts entre taux fixes et taux variables est donnée au paragraphe 4.8.

### ⇒ Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement représentent l'ensemble des subventions accordées au groupe dans le cadre du développement de son activité. Les subventions d'investissement autres que celles détenues par les entreprises acquises au jour de leur acquisition sont retraitées en produits constatés d'avance. Elles sont reprises au même rythme que les amortissements sur les immobilisations.

### ⇒ Impôts sur les bénéfices

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- ✓ de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- ✓ de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- ✓ si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ✓ ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

Le groupe ALSTEF GROUP applique la méthode bilancielle avec application de la méthode du report variable selon laquelle les créances ou dettes d'impôt futur sont évaluées au dernier taux d'imposition connu, sans actualisation. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat des exercices sur lesquels ces modifications sont applicables.

Le taux d'impôt retenu est 25 % pour les sociétés situées en France.

Une intégration fiscale est pratiquée au sein du groupe :

- ✓ Société tête de groupe : SAS ALSTEF GROUP
- ✓ Société fille : SA Alstef Automation  
SAS Alstef  
SAS BA SYSTEMES  
SAS BA SERVICES  
SAS BA ROBOTICS

Les crédits d'impôt recherche ont été traités en consolidation comme des subventions d'exploitation. Ils sont présentés au compte de résultat en « autres produits ».

### ⇒ Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

### ⇒ Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

### ⇒ Opérations intragroupe

Les opérations réciproques réalisées entre les sociétés du périmètre sont neutralisées, tant au niveau du compte de résultat (charges et produits) que du bilan (créances et dettes).

## 1. ETATS FINANCIERS

## 1.1. Bilan Consolidé

en euros	Clôture		Ouverture	
	Valeur brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	
Capital souscrit non appelé			-	0
Immobilisations incorporelles	144 631 998	-18 880 049	125 751 950	127 513 641
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	110 563 938	0	110 563 938	111 079 892
Immobilisations corporelles	19 842 423	-12 007 136	7 835 287	7 607 892
Immobilisations financières	518 138	0	518 138	294 664
Titres mis en équivalence			-	0
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>164 992 559</b>	<b>-30 887 185</b>	<b>134 105 375</b>	<b>135 416 197</b>
Stocks et en-cours	16 733 706	-393 989	16 339 717	10 019 283
Clients et comptes rattachés	42 038 575	-155 761	41 882 814	35 197 952
Autres créances et comptes de régularisation	13 688 689		13 688 689	13 234 519
Valeurs mobilières de placement	11 850 153		11 850 153	13 091 309
Disponibilités	52 675 197		52 675 197	55 527 239
<b>Total Actif</b>	<b>301 978 879</b>	<b>-31 436 935</b>	<b>270 541 944</b>	<b>262 486 500</b>

en euros	Clôture	Ouverture
Capital	84 141 957	84 141 957
Primes liées au capital	570 400	570 400
<i>Ecart de réévaluation</i>	-	0
Réserves	28 280 318	22 101 649
Résultat de l'exercice	11 573 004	6 231 489
Autres	-	0
<b>Total capitaux propres</b>	<b>124 565 679</b>	<b>113 045 495</b>
Intérêts hors groupe	155 242	428 266
Autres fonds propres	-	0
Provisions	14 776 170	15 345 875
Emprunts et dettes financières	57 491 091	64 036 279
Fournisseurs et comptes rattachés	23 682 192	16 318 863
Autres dettes et comptes de régularisation	49 871 571	53 311 722
<b>Total Passif</b>	<b>270 541 944</b>	<b>262 486 500</b>